

10 ans de DircabESR : « Sans l'association, la professionnalisation aurait été plus longue » (B. Péran)



« Les fonctions étaient destinées à se professionnaliser du fait des évolutions des établissements d'ESR (Enseignement supérieur et recherche), avec le renforcement des enjeux de stratégie et de pilotage. Mais sans l'association, le processus de professionnalisation aurait sans doute été plus long », déclare [Bruno Péran](#), président de DircabESR, à News Tank, le 02/06/2025.

Alors que l'association des directeurs de cabinet de l'ESR fête ses dix ans, et organise notamment une matinée de séminaire à Paris, le 27/06, pour réfléchir aux transformations de ce métier, son président mesure le chemin parcouru. DircabESR compte une soixantaine de membres et a structuré ses activités et l'accompagnement de ses membres, note Bruno Péran.

Si l'adoption du référentiel métier en janvier 2021 a constitué « une étape clé » permettant « de gagner en lisibilité et à l'association de gagner en crédibilité auprès des acteurs », selon Bruno Péran, « il faudra certainement y revenir, car les fonctions ont évolué depuis cinq ans. Il faut aussi qu'on le traduise vers un référentiel de compétences intelligibles par un employeur, car on peut avoir une approche parfois trop "ESR centrée". »

En effet, le principal défi des prochaines années est selon lui le devenir des dircabs. « Nos fonctions sont

très liées à la gouvernance élue, et donc limitées dans le temps. Accompagner nos membres dans la réflexion sur l'après nous semble donc important. »

C'est pourquoi l'association a créé une vice-présidence sur les enjeux de la trajectoire professionnelle, portée par Béatrice Mérand (Nantes Université). « Nous nous sommes, dans ce cadre, rapprochés du service de la politique de l'encadrement supérieur au MENESR (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche). »

« Un rôle dans l'accompagnement de la trajectoire de professionnalisation de nos fonctions »

DircabESR a dix ans : quel bilan faites-vous du chemin parcouru ?

L'association a beaucoup grandi en dix ans, à plusieurs niveaux. En nombre d'adhérents tout d'abord, puisque lorsqu'on a démarré, nous étions quelques membres, et aujourd'hui on en compte plus de 60, avec quasiment tous les directeurs de cabinet d'université. Nous sommes clairement devenus le réseau professionnel des dircabs de l'ESR.

« Une maturité acquise »

organisé par France Universités en fin d'année.

Ensuite, nous avons évolué sur la structuration de notre activité, avec des rendez-vous récurrents comme la visio bimestrielle, qui réunit à chaque fois une trentaine de collègues pour un point d'actualité ou plus thématique. Avec aussi le séminaire d'été qui est devenu incontournable, surtout cette année - une cinquantaine de membres ont confirmé leur présence - ainsi que le séminaire

Nous avons par ailleurs structuré notre « offre de formation », avec deux cycles annuels en partenariat avec l'IH2EF (Institut des hautes études de l'éducation et de la formation) : un module de prise de fonctions à l'automne, et un module thématique au printemps. Toutes ces évolutions témoignent d'une maturité acquise, d'un rôle renforcé de l'association pour ses membres, et donc dans l'accompagnement de la trajectoire de professionnalisation de nos fonctions.

L'association a donc accompagné la montée en puissance des fonctions de directeur de cabinet dans l'ESR ?

Les fonctions étaient destinées à se professionnaliser du fait des évolutions des établissements d'ESR, avec le renforcement des enjeux de stratégie et de pilotage. Mais sans l'association, le processus de professionnalisation aurait sans doute été plus long. Une étape clé a été l'adoption du référentiel métier en janvier 2021, qui a permis aux fonctions de dircab de gagner en lisibilité et à l'association de gagner en crédibilité auprès des acteurs.

Toutes ces évolutions sont à mettre au crédit de tous les bureaux qui se sont succédé depuis dix ans, et de tous les membres qui se sont engagés. Il faut d'ailleurs souligner cet engagement pour faire communauté, et de fait il existe une vraie culture d'association, qui allie professionnalisme et convivialité. On le voit avec nos alumni qui restent très attachés à l'association.

Ces dix dernières années ont vu aussi un certain nombre de crises, spécifiques à l'ESR comme sur le budget, ou plus larges, comme le Covid. Est-ce que cela aide à grandir plus vite ?

Pendant ces temps de crise, l'association a été d'une grande aide pour les collègues, en donnant la possibilité de partager voire d'articuler les actions que chacun devait conduire dans son établissement. C'est au moment du Covid qu'ont été mises en place les visios régulières, car tout le monde avait besoin de partager ou d'avoir un retour d'expérience, et ce système a perduré. Cela nous aide aujourd'hui à des moments où nous avons besoin de nous coordonner, par exemple pour opérationnaliser des initiatives que nos présidents souhaitent prendre.

Ensuite, l'association, en tant que telle, n'a pas vocation à se positionner sur tel ou tel sujet, sauf quand c'est l'essence même du service public de l'ESR qui est en jeu, car c'est aussi ce qui nous réunit.

Le propre du dircab est d'avoir à gérer les crises. Y a-t-il eu une accélération de ce point de vue ?

C'est une thématique de travail que nous avons identifiée depuis longtemps, c'était d'ailleurs le premier module thématique de formation que nous avons proposé avec l'IH2EF. Ensuite, il faut s'interroger sur ce qu'est une crise, car des organisations telles que les universités, vu leur taille et la diversité de leurs missions, ont toujours des dossiers sensibles à gérer, et les dircabs sont en première ligne. Mais ils ne sont pas les seuls et cela demande un travail étroit avec le président ou la présidente, mais aussi avec le ou la DGS (Directeur/trice général(e) des services), tout aussi important, ainsi qu'avec toutes les équipes bien sûr.



Les dircabs sont en première ligne, mais ils ne sont pas les seuls »

Il faut donc continuer à accompagner les collègues sur ce sujet, en s'appuyant sur l'expérience des plus anciens, mais tout en sachant aussi que les crises peuvent se manifester différemment selon les établissements. Et la crise n'est pas l'alpha et l'oméga de notre travail non plus.

Vous évoquez la relation dircab/DGS, cela reste un sujet sensible ?

Il semble qu'il y ait toujours eu un sujet autour de la relation entre dircab et DGS. À titre individuel, je ne perçois pas les choses de cette manière car, dans mon établissement, la relation avec le DGS est de grande qualité, avec des périmètres définis. Ces périmètres, nous les débordons sans doute parfois mais ce n'est pas un problème, car il existe une grande confiance entre nous.

Pour autant, je sais que ce n'est pas simple partout. En tout état de cause, si le binôme est dysfonctionnel, c'est une difficulté pour l'établissement, donc il faut savoir travailler ensemble... C'est pourquoi tout ce qu'on fera pour faciliter les relations, y compris de réseau à réseau, de DircabESR à l'ADGS (~~Association des directeurs généraux des services~~), est une bonne chose. Nos relations se renforcent, grâce notamment aux modules de formation que nous pouvons avoir ensemble à l'IH2EF.

En 2024 comme en 2025, nous avons eu des séquences conjointes avec l'ADGS, et nous avons fait en sorte d'avoir un temps de formation commun, dont le thème a été travaillé entre les deux associations.

Accompagner l'après dans le parcours des dircabs

Quel est le défi que vous identifiez pour ces prochaines années ?



Un travail de sensibilisation des présidents »

C'est le sujet du devenir des dircabs. Nos fonctions sont très liées à la gouvernance élue, et donc limitées dans le temps. Accompagner nos membres dans la réflexion sur l'après nous semble donc important. C'est pourquoi nous avons instauré une vice-présidence sur les enjeux de la trajectoire professionnelle, portée par Béatrice Mérand (Nantes Université), et nous nous sommes, dans ce cadre, rapprochés du service de la politique de l'encadrement supérieur au MENESR.

Parmi les sujets souvent évoqués, il y a celui du statut, et de savoir par exemple s'il nous faut, à l'instar des DGS, bénéficier de celui de l'emploi fonctionnel. Mais cela ne nous semble pas tout à fait compatible avec le principe auquel nous tenons qui est que le président de l'université doit pouvoir choisir la personne qu'il souhaite et en qui il a pleinement confiance. Cela veut donc dire qu'il faut sensibiliser nos collègues sur le moment de l'après mandat, pour se préparer et anticiper le moment où l'on quitte les fonctions.

C'est un travail de sensibilisation à faire aussi auprès des présidents, et France Universités nous suit là-dessus, pour que la poursuite de carrière des dircabs sortants ne soit pas empêchée, qu'il y ait une forme de respect du travail qui a été accompli.

Avoir été directeur de cabinet d'université, est-ce aujourd'hui suffisamment valorisé et valorisable ?

On sort avec une expertise reconnue, mais il faut sûrement mieux montrer en quoi ces compétences peuvent être réinvesties par d'autres employeurs. Le référentiel métier date de 2021, et il faudra certainement y revenir, car les fonctions ont évolué depuis cinq ans. Il faut aussi qu'on le traduise vers un référentiel de compétences intelligibles par un employeur, car on peut avoir une approche parfois trop « ESR centrée ».

C'est un sujet de communication pour l'association, en lien avec nos ministères de tutelle afin de donner à notre métier une reconnaissance et une visibilité permettant de favoriser l'employabilité.

Par exemple, on commence aujourd'hui, avec le recul des dix ans, à voir des parcours intéressants et qu'il nous faut mieux valoriser. Cet effort de communication, nous l'avons acté en élisant une VP (~~Vice-président(e)~~) en charge de la communication et des partenariats, [Eugénie Binet-Tiessen](#) (Université de Saint-Étienne).

Lors du séminaire, nous dévoilerons les résultats d'une enquête menée avec un cabinet de recrutement, qui permet de voir qui sont les dircabs actuels, avec une grande variété de profils, et nous donnerons la parole à des alumni avec des trajectoires inspirantes. Car après dircab dans l'ESR, il existe un vaste champ des possibles.

C'est aussi un moyen d'attirer des candidats d'autres horizons ?

Oui, et cela va de pair avec la professionnalisation. De plus en plus, les recrutements de dircab se font sur des appels à candidatures, avec des professionnels de grande qualité, qui viennent parfois du monde des collectivités ou du parapublic. Cela a beaucoup de sens, car les établissements d'ESR sont dans des logiques de consolidation de politiques partenariales, notamment avec les collectivités. De la même manière, quelqu'un qui



Des disparités dans la taille ou la composition des cabinets »

connaît bien l'université peut être utile en collectivité territoriale, car les établissements d'ESR sont des acteurs majeurs de leur territoire, du développement local.

Mais il nous reste aussi encore à convaincre certains présidents d'université qui n'ont pas de dircab - c'est le cas de 10 % environ. Ensuite, il y a parfois des chefs de cabinet qui font office de dircab, et qui sont d'ailleurs membres de l'association. Mais il peut y avoir encore pas mal de disparités dans la taille ou la composition des cabinets, même si on va vers une certaine harmonisation. Vu les enjeux stratégiques majeurs des universités, un président qui estime nécessaire d'avoir un directeur de cabinet, ne devrait pas se censurer.

Séminaire des 10 ans : « Réfléchir à comment notre métier devra se transformer »

« Le séminaire annuel 2025 a une importance particulière, car ce sont les dix ans, et nous en profitons pour "événementialiser", avec une matinée de réflexion élargie en dehors de nos membres », indique Bruno Péran, à propos de cet événement qui se tiendra le 27/06 à l'Université Paris Panthéon Assas.

« Nous avons convié des personnalités de l'ESR, présidents d'université actuel ou ancien, Dgesip (Directeur/rice général(e) de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle), qui connaissent bien le rôle d'un dircab, et qui vont nous aider à réfléchir à ce que sera l'ESR demain, et comment notre métier devra se transformer », dit-il.

Parmi eux figurent notamment [François Germinet](#), conseiller spécial au cabinet de [Philippe Baptiste](#), et [Olivier Ginez](#), actuel Dgesip. [Jean-Michel Jolion](#) qui a occupé de nombreuses fonctions dans l'ESR, notamment au sein de cabinets ministériels, sera le grand témoin.

« Avoir cette approche prospective pour les dix prochaines années peut permettre aussi de dégager des tendances sur les compétences et les profils attendus, de manière que notre association puisse affiner son activité, au plus juste de ce que nos membres attendent et ont besoin », ajoute Bruno Péran.



Bruno Péran

Président @ Association des directeurs et directrices de cabinet de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DircabESR)

Directeur de cabinet de la présidente (Emmanuelle Garnier) @ Université Toulouse 2 Jean Jaurès

Parcours

Depuis juin 2024	Association des directeurs et directrices de cabinet de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DircabESR) Président
Depuis décembre 2018	Université Toulouse 2 Jean Jaurès Directeur de cabinet de la présidente (Emmanuelle Garnier)
2021 - 2024	Association des directeurs et directrices de cabinet de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DircabESR) Trésorier puis vice-président
2011 - 2018	Université Toulouse 2 Jean Jaurès Chargé de recherche et valorisation

Établissement & diplôme

2011 - 2012	Université Toulouse 2 Jean Jaurès Post doctorat
2007 - 2011	Université Toulouse 2 Jean Jaurès Doctorat Espagnol, traduction, théâtre

Fiche n° 49571, créée le 10/07/2023 à 10:05 - Màj le 02/06/2025 à 16:27



Association des directeurs et directrices de cabinet de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DircabESR)

Association créée à partir d'un réseau informel en 2014.

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	2014
Statut	Association
Missions et objectifs	DircabESR se veut un "cercle de réflexion et d'échanges d'expériences entre directeurs de cabinet des établissements et organismes relevant du MESR. L'association participe à l'émergence, dans le secteur de l'enseignement supérieur et recherche, de la fonction de directeur de cabinet (mais aussi de chef de cabinet et de collaborateur de cabinet) et en explore les pistes d'amélioration.

Présidence	Président : Bruno Péran (Toulouse Jean Jaurès), juillet 2024.
Gouvernance	• Vice-présidente chargée du développement professionnel : Béatrice Mérand (Nantes Université) • Vice-présidente chargée de la communication et des partenariats : Eugénie Binet-Tiessen (Université Jean Monnet - Saint-Etienne) • Secrétaire général : Cyril Gomet (Université de Bourgogne) • Secrétaire général adjoint chargé des formations : Kenza Occansey (Université Sorbonne Nouvelle) • Trésorière : Marion Dupuy (Le Mans Université)
Général	
Date de création	2014
Statut	Association
Missions et objectifs	DircabESR se veut un "cercle de réflexion et d'échanges d'expériences entre directeurs de cabinet des établissements et organismes relevant du MESR. L'association participe à l'émergence, dans le secteur de l'enseignement supérieur et recherche, de la fonction de directeur de cabinet (mais aussi de chef de cabinet et de collaborateur de cabinet) et en explore les pistes d'amélioration.
Présidence	Président : Bruno Péran (Toulouse Jean Jaurès), juillet 2024.
Gouvernance	• Vice-présidente chargée du développement professionnel : Béatrice Mérand (Nantes Université) • Vice-présidente chargée de la communication et des partenariats : Eugénie Binet-Tiessen (Université Jean Monnet - Saint-Etienne) • Secrétaire général : Cyril Gomet (Université de Bourgogne) • Secrétaire général adjoint chargé des formations : Kenza Occansey (Université Sorbonne Nouvelle) • Trésorière : Marion Dupuy (Le Mans Université)
Fiche n° 4136, créée le 27/05/2016 à 02:15 - Màj le 02/06/2025 à 16:27	